



-4018-

**Province de Québec
Corporation de la Ville de Forestville
Forestville, Comté René-Lévesque**

À une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Forestville tenue le 10 août 2021 à 19 h 00, à la salle du conseil municipal de la Ville de Forestville :

- Sont présents** : Mme Micheline Anctil, mairesse;
Mme Dolorès Simard, conseillère au siège # 1;
M. Mario Desbiens, conseiller au siège # 2;
M. Richard Foster, conseiller au siège # 3;
Mme Nadine Gagné, conseillère au siège # 5;
M. Guy Racine, conseiller au siège # 6;
Mme Gina Foster, directrice générale par intérim;
Mme Lison Huard, greffière par intérim;
- Est absente** : Mme Gina L'Heureux, conseillère au siège # 4.

sous la présidence de la mairesse, Mme Micheline Anctil.

Ouverture de la séance

Après vérification du quorum, la mairesse déclare la séance ouverte à 19 h 00.

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller M. Guy Racine et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents, d'accepter l'ordre du jour tel que présenté :

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption des derniers procès-verbaux**
 - 3.1 Séance ordinaire du 13 juillet 2021
 - 3.2 Séance extraordinaire du 15 juillet 2021
 - 3.2 Séance extraordinaire du 22 juillet 2021
- 4. Message de la mairesse**
 - 4.1 COVID-19
 - 4.2 Félicitations jeunes athlètes
- 5. Développement économique**
 - 5.1 Rapport de la mairesse
- 6. Développement culturel et communautaire**
 - 6.1 Rapport de la conseillère Mme Dolorès Simard
 - 6.2 SEMO Côte-Nord - Représentation au conseil d'administration
 - 6.3 Politique familiale - Formation d'un nouveau comité
 - 6.4 Politique Municipalité amie des aînés - Formation d'un nouveau comité
 - 6.5 Demande d'aide financière - Piscine municipale
 - 6.6 Entrepôt municipal sel de voirie - Réservation aide financière
 - 6.7 Demande d'aide financière - Parc de planches à roulettes



6.8 Municipalités amie des enfants - Dépôt candidature

7. Urbanisme et mise en valeur du milieu

- 7.1 Rapport du conseiller M. Mario Desbiens
- 7.2 Rapport des permis de rénovation et de construction

8. Sécurité publique

- 8.1 Rapport du conseiller M. Richard Foster
- 8.2 Remplacement appareils respiratoires - Modification compte budgétaire

9. Travaux publics

- 9.1 Rapport du conseiller M. Richard Foster
- 9.2 Soumission colmatage fissure pavage
- 9.3 Soumission abri clôture aéroport
- 9.4 Soumission asphaltage

10. Tourisme

- 10.1 Rapport de la conseillère Mme Gina L'Heureux

11. Hygiène du milieu

- 11.1 Rapport de la conseillère Mme Nadine Gagné

12. Loisirs et sports

- 12.1 Rapport du conseiller M. Guy Racine
- 12.2 Soumission surfaceuse à glace - Option propane ou électrique

13. Administration

- 13.1 Approbation et paiement des comptes
- 13.2 Rapport de la directrice générale par intérim sur les contrats accordés
- 13.3 Signature opérations bancaires
- 13.4 Autorisation de déplacements
- 13.5 Aide financière

14. Actes législatifs

- 14.1 Avis de motion et présentation du règlement # 2021-297
- 14.2 Avis de motion et présentation du règlement # 2021-298
- 14.3 Avis de motion et présentation du règlement # 2021-299

15. Affaires nouvelles

16. Période de questions des citoyens

17. Clôture et levée de la séance



Adoption des derniers procès-verbaux

R-210810-162

CONSIDÉRANT QU'UNE copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Forestville tenue le 13 juillet 2021 a été remise à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la Loi sur les cités et villes, les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture à cette séance. Il est proposé par le conseiller M. Mario Desbiens et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents, d'adopter ce procès-verbal tel que rédigé.

R-210810-163

CONSIDÉRANT QU'UNE copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Forestville tenue le 15 juillet 2021 a été remise à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la Loi sur les cités et villes, les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture à cette séance. Il est proposé par la conseillère Mme Nadine Gagné et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents, d'adopter ce procès-verbal tel que rédigé.

R-210810-164

CONSIDÉRANT QU'UNE copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Forestville tenue le 22 juillet 2021 a été remise à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la Loi sur les cités et villes, les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture à cette séance. Il est proposé par la conseillère Mme Dolorès Simard résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents, d'adopter ce procès-verbal tel que rédigé.

SEMO Côte-Nord - Représentation au conseil d'administration

R-210810-165

Il est proposé par le conseiller M. Richard Foster et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présent, de mandater Mme Cynthia Lavoie, agente de développement, au sein du conseil d'administration du SEMO Côte-Nord, et ce, à titre de représentante de la Ville de Forestville.

Politique familiale - Formation d'un nouveau comité

R-210810-166

Il est proposé par la conseillère Mme Nadine Gagné et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présent, de mandater Mme Cynthia Lavoie, agente de développement, à former un nouveau comité afin de procéder à la mise à jour de la politique familiale de Forestville. Il est également résolu que madame Micheline Anctil, mairesse de Forestville ainsi que madame Dolorès Simard, conseillère responsable du dossier des familles siègent aux rencontres du comité.

Politique Municipalité amie des aînés - Formation d'un nouveau comité

R-210810-167

Il est proposé par le conseiller M. Mario Desbiens et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présent, de mandater Mme Cynthia Lavoie, agente de développement, à former un nouveau comité afin de procéder à la mise à jour de la politique Municipalité amie des aînés (MADA) de la Ville de Forestville. Il est également résolu que Madame Micheline Anctil, mairesse ainsi que Madame Dolorès Simard, conseillère responsable du dossier des aînés, siègent aux rencontres du comité de mise à jour MADA.



**Demande d'aide financière - Piscine municipale
R-210810-168**

CONSIDÉRANT que le projet de rénovation de la piscine municipale de Forestville est admissible à une aide financière dans le cadre du Fonds canadien de revitalisation des communautés (FCRC);

CONSIDÉRANT que le conseil municipal désire aller de l'avant avec la rénovation de la piscine municipale;

Il est proposé par le conseiller M. Guy Racine et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présent, d'autoriser M. Jean-Sébastien Painchaud, directeur du développement économique, à présenter une demande d'aide financière au programme, à agir au nom de la Ville de Forestville et à signer tous les documents relatifs au projet de rénovation de la piscine municipale de Forestville.

Il est également résolu de confirmer que la Ville s'engage à payer sa part des coûts admissibles au projet, ainsi que tout dépassement de coûts, et à respecter tous les paramètres des programmes pour lesquels le projet est déposé.

**Entrepôt municipal sel de voirie - Réserve aide financière
R-210810-169**

CONSIDÉRANT que dans le cadre du programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM) du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, la Ville de Forestville est éligible à une aide financière de 136 801 \$ pour la rénovation de ses bâtiments municipaux admissibles;

CONSIDÉRANT que la Ville désire réserver cette somme au projet de construction d'un entrepôt pour son sel de voirie;

Il est proposé par la conseillère Mme Nadine Gagné et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présent, de mandater M. Jean-Sébastien Painchaud, directeur du développement économique, à agir au nom de la Ville de Forestville et à signer tous les documents relatifs au projet de l'entrepôt municipal pour le sel de voirie, en étroite collaboration avec M. Stève Gagnon, directeur des travaux publics;

Il est également résolu de confirmer que la Ville s'engage à payer sa part des coûts admissibles au projet, ainsi que tout dépassement de coûts, et à respecter tous les paramètres des programmes pour lesquels le projet est déposé.

**Demande d'aide financière - Parc de planches à roulettes
R-210810-170**

CONSIDÉRANT que le projet de rénovation du parc de planche à roulettes est admissible à une aide financière dans le cadre du programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal désire aller de l'avant avec la rénovation du parc de planche à roulettes;

Il est proposé par le conseiller M. Richard Foster et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présent, d'autoriser M. Jean-Sébastien Painchaud, directeur du développement économique, à présenter une demande d'aide financière au programme, à agir au nom de la Ville de Forestville et à signer tous les documents relatifs au projet de rénovation du parc de planche à roulettes.



Il est également résolu :

- de confirmer que la Ville s'engage à payer sa part des coûts admissibles, ainsi que tout dépassement de coûts et à payer les coûts d'exploitation continue de ce projet;
- à assumer toute hausse du budget de fonctionnement générée par ce projet;
- à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce du ministre.

**Municipalités amie des enfants - Dépôt candidature
R-210810-171**

CONSIDÉRANT la volonté manifestée et les démarches entreprises par la Ville pour devenir Municipalité amie des enfants (MAE);

Il est proposé par la conseillère Mme Dolorès Simard et résolu à l'unanimité des membres du conseil municipal présents :

- D'autoriser et d'approuver le dépôt à Espace MUNI du dossier de candidature pour l'obtention de l'accréditation Municipalité amie des enfants (MAE);
- De confirmer que M. Jean-Sébastien Painchaud, directeur du développement économique, est le porteur du dossier MAE;
- Que Mme Gina Foster, directrice générale par intérim, est autorisée à signer, pour et au nom de la Ville de Forestville, tous les documents nécessaires à cette fin;
- De confirmer formellement l'engagement de la Ville de Forestville à mettre en place, dans un délai de trois ans, les trois engagements figurant audit dossier de candidature pour l'accréditation MAE;

Il est également résolu que la Ville s'engage à :

- Assurer le suivi et la mise en œuvre des engagements inscrits à la section « Engagements » du dossier de candidature MAE;
- Diffuser après 18 mois, l'état d'avancement des engagements inscrits dans le dossier de candidature MAE;
- Célébrer annuellement la Journée mondiale de l'enfance, le 20 novembre;
- Organiser un événement médiatique pour souligner la remise officielle de l'accréditation MAE;
- Faire la promotion de son accréditation en installant des affiches, panneaux de rue ou un drapeau à l'effigie de MAE, dans les édifices et infrastructures municipales en utilisant le logo MAE dans ses outils de communication.

**Rapport des permis de rénovation et de construction
R-210810-172**

Il est proposé par le conseiller M. Richard Foster et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présent, d'accepter le rapport des permis de rénovation et de construction préparé par Mme Valérie Gille, technicienne en urbanisme.

Juillet 2021			Cumulatif Janvier à juillet 2021	
Type de permis	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur
Agrandissement	1	10 000 \$	3	55 000 \$
Aménagement de terrain	4	2 000 \$	10	95 500 \$
Clôture	1	1 000 \$	4	8 000 \$



Juillet 2021			Cumulatif Janvier à juillet 2021	
Type de permis	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur
Construction bâtiment principal			1	120 000 \$
Construction bâtiment accessoire	4	17 000 \$	16	1 513 719 \$
Démolition	1	0 \$	4	600.00 \$
Enseigne	1	6 000 \$	3	26 000 \$
Galerie/Perron/Patio			3	9 000 \$
Général	2	4 000 \$	5	384 000 \$
Installation septique			2	15 000 \$
Piscine hors terre	1	2 000 \$	3	14 000 \$
Puisage d'eau	1	10 000 \$	1	10 000 \$
Rénovations / réparations	13	55 641 \$	63	1 662 791 \$
Total	29	107 641 \$	118	3 913 610.00 \$

**Remplacement appareils respiratoires - Modification compte budgétaire
R-210810-173**

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a autorisé l'achat de 3 appareils respiratoires à la séance ordinaire du 13 juillet 2021;

CONSIDÉRANT que la résolution, R-210713-148, affectait l'achat au surplus accumulé non affecté et qu'il est nécessaire de faire une correction au niveau de la comptabilité;

Il est proposé par le conseiller M. Guy Racine et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présent, de corriger la résolution R-210713-148, afin que l'achat soit affecté au compte de l'entente intermunicipale intitulé « revenu reporté ».

**Soumission colmatage fissure pavage
R-210810-174**

CONSIDÉRANT que le règlement de gestion contractuelle # 2018-281 permet l'achat de gré à gré, et ce, conformément au seuil de 105 700 \$ décrété, pour 2021, par le ministre concernant les appels d'offres publics;

CONSIDÉRANT que nous avons reçu la soumission de Stinson pour les options suivantes :

1. Option 2 palettes - 2 jours 19 534.00 \$
2. Option 3 palettes - 3 jours 26 196.00 \$

Il est proposé par la conseillère Mme Nadine Gagné et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présent, d'accepter la soumission, de la compagnie Stinson du 19 juillet 2021, option 3 palettes - 3 jours, pour le colmatage de fissure dans le pavage, au prix de 26 196.00 \$, plus taxes applicables.

**Soumission abri clôture aéroport
R-210810-175**

CONSIDÉRANT que le règlement de gestion contractuelle # 2018-281 permet l'achat de gré à gré, et ce, conformément au seuil de 105 700 \$ décrété, pour 2021, par le ministre concernant les appels d'offres publics;

CONSIDÉRANT que les deux soumissions suivantes ont été reçues :

1. Construction S.R..... 18 518.16 \$
2. Construction-rénovation Stéphane Ouellet 19 900.00 \$



CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de prévenir les bris causés par la neige;

Il est proposé par la conseillère Mme Dolorès Simard et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents, d'accepter la plus basse soumission de Construction S.R. au prix de 18 518.16 \$, plus taxes applicables, pour la construction d'un abri de clôture à l'aéroport.

Soumission asphaltage

R-210810-176

CONSIDÉRANT que le règlement de gestion contractuelle # 2018-281 permet l'achat de gré à gré, et ce, conformément au seuil de 105 700 \$ décrété, pour 2021, par le ministre concernant les appels d'offres publics;

CONSIDÉRANT que les trois soumissions suivantes ont été reçues :

1. Terrassement et pavage S.L. inc. (asphalte recyclé)..... 36 441.36 \$
2. Terrassement et pavage S.L. inc. (asphalte neuve) 39 691.50 \$
3. Jacques Dufour & Fils..... 48 202.00 \$

Il est résolu d'accepter la plus basse soumission de Terrassement et pavage S.L. inc. pour de l'asphalte neuve au prix de 39 691.50 \$, plus taxes applicables, pour les travaux d'asphaltage au coin de la 8^e Avenue et de la route 138 et devant l'entrée de la clôture de l'aéroport.

Soumission surfaceuse à glace - Option propane ou électrique

R-210810-177

CONSIDÉRANT que le 6 août 2021 à 11 h 00, Mme Gina Foster, directrice par intérim a procédé à l'ouverture des soumissions pour l'achat d'une surfaceuse, option propane ou électrique, en présence de Mme Lison Huard, greffière par intérim et M. Styve Gagnon, directeur des travaux publics.

CONSIDÉRANT qu'une seule soumission suivante a été reçue :

Soumissionnaire	Option (taxes incluses)	
	Propane	Électrique
Robert Boileau inc.	124 690.39 \$	162 335.50 \$

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Jean-François Rivard, coordonnateur à l'approvisionnement municipal et de la direction de l'ingénierie et des infrastructures de la Fédération des municipalités du Québec (FQM).

Il est proposé par la conseillère Mme Dolorès Simard et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents, d'accepter la seule soumission conforme reçue de Robert Boileau inc. pour l'option propane au prix de 124 690.39 \$, taxes incluses.

Il est également résolu de prendre la somme nécessaire dans le surplus accumulé non affecté.

Approbation et paiement des comptes

R-210810-178

CONSIDÉRANT que les listes de comptes payés par prélèvements bancaires et par chèques et des comptes à payer ont été remises à chaque membre du conseil et tous déclarent en avoir pris connaissance et renoncent à la lecture à cette séance;



CONSIDÉRANT que la directrice générale par intérim a fourni, aux membres du conseil, tous les documents et explications à la satisfaction de ceux-ci et qu'il atteste que les crédits nécessaires sont disponibles;

Il est proposé par le conseiller M. Mario Desbiens et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présent, d'approuver les listes de comptes payés par prélèvements bancaires et par chèques et d'autoriser le paiement des comptes à payer.

Description	Montant
Comptes payés par prélèvements bancaires	212 495.60 \$
Comptes payés par chèques	279 150.22 \$
Comptes à payer	78 264.56 \$
Total	<u>559 910.38 \$</u>

**Rapport du directeur général sur les contrats accordés
R-210810-179**

CONSIDÉRANT que la Ville de Forestville a adopté le règlement # 2018-281 relatif à la gestion contractuelle;

CONSIDÉRANT que selon l'article 33 de ce règlement, le directeur général a le pouvoir de passer les contrats nécessaires afin d'exercer la compétence qui lui est dévolue par ce règlement au nom de la Ville;

CONSIDÉRANT que selon l'article 36 le directeur général doit faire un rapport à la séance ordinaire suivant l'accord des contrats;

Il est proposé par la conseillère Mme Nadine Gagné et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présent, que la présente résolution constitue une confirmation des contrats accordés par Mme Gina Foster, directrice générale par intérim.

Contrats accordés au 10 août 2021				
	Date	Fournisseur	Description	Montant plus taxes applicables
A.	03-08-2021	Mots et marées Christine Gilliet	• Atelier de lecture-écriture 300 \$ par atelier	5 400 \$ maximum
			• Frais de déplacement 65 \$ par déplacement	1 170.00 \$ maximum

**Signature opérations bancaires
R-210810-180**

Il est résolu d'autoriser les personnes suivantes à signer les documents nécessaires aux opérations bancaires liées aux comptes de la Ville de Forestville.

- Mme Micheline Anctil, mairesse
- Mme Dolorès Simard, conseillère au siège # 1
- M. Mario Desbiens, conseiller au siège # 2
- M. Richard Foster, conseiller au siège # 3
- Mme Gina L'Heureux, conseillère au siège # 4
- Mme Nadine Gagné, conseillère au siège # 5
- M. Guy Racine, conseiller au siège # 6
- Mme Gina Foster, directrice générale par intérim
- Mme Lison Huard, greffière par intérim
- Mme Isabelle Gendreau, trésorière par intérim



Mme Anny Gagnon, préposée à la paie

Cette résolution remplace toutes résolutions déjà adoptées et demeure en vigueur jusqu'à ce qu'une nouvelle résolution soit transmise à Desjardins.

Autorisation de déplacements

R-210810-181

Il est proposé par le conseiller M. Guy Racine et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présent, d'autoriser les déplacements suivants :

24 août 2021 | Saint-Georges de Beauce

- **Martin Bouchard, directeur du service de sécurité incendie**
Rencontre de préproduction avec Maxi-Métal concernant la commande du camion incendie.

31 août | Trois-Rivières

- **Israël Martel, agent de prévention**
Tests hydrostatiques de cylindre d'appareils respiratoires.

Aide financière

R-210810-182

Il est proposé par le conseiller M. Richard Foster et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présent, d'offrir une aide financière afin de soutenir les activités de l'organisme suivant :

Organisme	Activité	Montant
Chambre de commerce	Golf annuel 4 x 85 \$ + 1 x 25 \$	365 \$

Avis de motion et présentation du règlement # 2021-297

R-210810-183

La conseillère Mme Nadine Gagné donne un avis de motion afin d'aviser que sera adopté, à une séance subséquente, le règlement # 2021-297 décrétant un emprunt de 205 000 \$ pour l'achat d'un chargeur sur roues. Le projet de règlement est déposé à cette séance.

Avis de motion et présentation du règlement # 2021-298

R-210810-184

Le conseiller M. Richard Foster donne un avis de motion afin d'aviser que sera adopté, à une séance subséquente, le règlement # 2021-298 décrétant un emprunt de 3 500 000 \$ pour des travaux à l'aéroport. Le projet de règlement est déposé à cette séance.

Avis de motion et présentation du règlement # 2021-299

R-210810-185

La conseillère Mme Dolorès Simard donne un avis de motion afin d'aviser que sera adopté, à une séance subséquente, le règlement # 2021-299 concernant les projets particuliers de construction, d'occupation ou de modification d'un immeuble pour l'ensemble du territoire de la municipalité. Le projet de règlement est déposé à cette séance.



Période de questions des citoyens

La mairesse dirige la période de questions des citoyens.

Clôture et levée de la séance

La mairesse déclare la séance close et le conseiller M. Richard Foster propose la levée à 19 h 56, et ce, à l'unanimité des membres du conseil présents.

Mairesse

Greffière

Je, Micheline Anctil, confirme que j'ai approuvé toutes les résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le greffier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 de la Loi des cités et villes.